

## Vision de l'arbre 2015-2025

Soucieuse de l'impact positif qu'ont les arbres et les boisés urbains sur la santé des citoyens, la Ville de Québec a amorcé une réflexion ainsi qu'un exercice de concertation en 2015. Ce dernier a permis d'élaborer la Vision de l'arbre 2015-2025. Ce document est également au cœur des efforts de lutte aux changements climatiques entrepris par la Ville au cours de la dernière décennie.

### Objectifs

- Augmenter la canopée<sup>1</sup> globale de Québec à 35 %, tout en fixant des cibles réalistes par arrondissement;
- Adapter les pratiques de conception et de planification pour accroître et protéger davantage la forêt urbaine;
- Ajuster la réglementation municipale en vue de favoriser le maintien et le développement de la forêt urbaine;
- Augmenter les efforts de végétalisation et les adapter aux réalités actuelles;
- Continuer d'entretenir et de protéger la forêt urbaine pour assurer sa pérennité;
- Poursuivre la protection et la mise en valeur de parcs naturels et de corridors boisés;
- Faire la promotion de l'arbre et des milieux naturels.

### Engagements

1. Maintien d'une forêt urbaine de qualité et en santé;
2. Considération des arbres dans les aménagements urbains;
3. Leadership de la Ville de Québec dans la plantation d'arbres;
4. Verdissement à l'échelle des quartiers et protection des milieux naturels des corridors boisés;
5. Effort collectif dans le verdissement;
6. Partage de l'expertise municipale en foresterie urbaine.

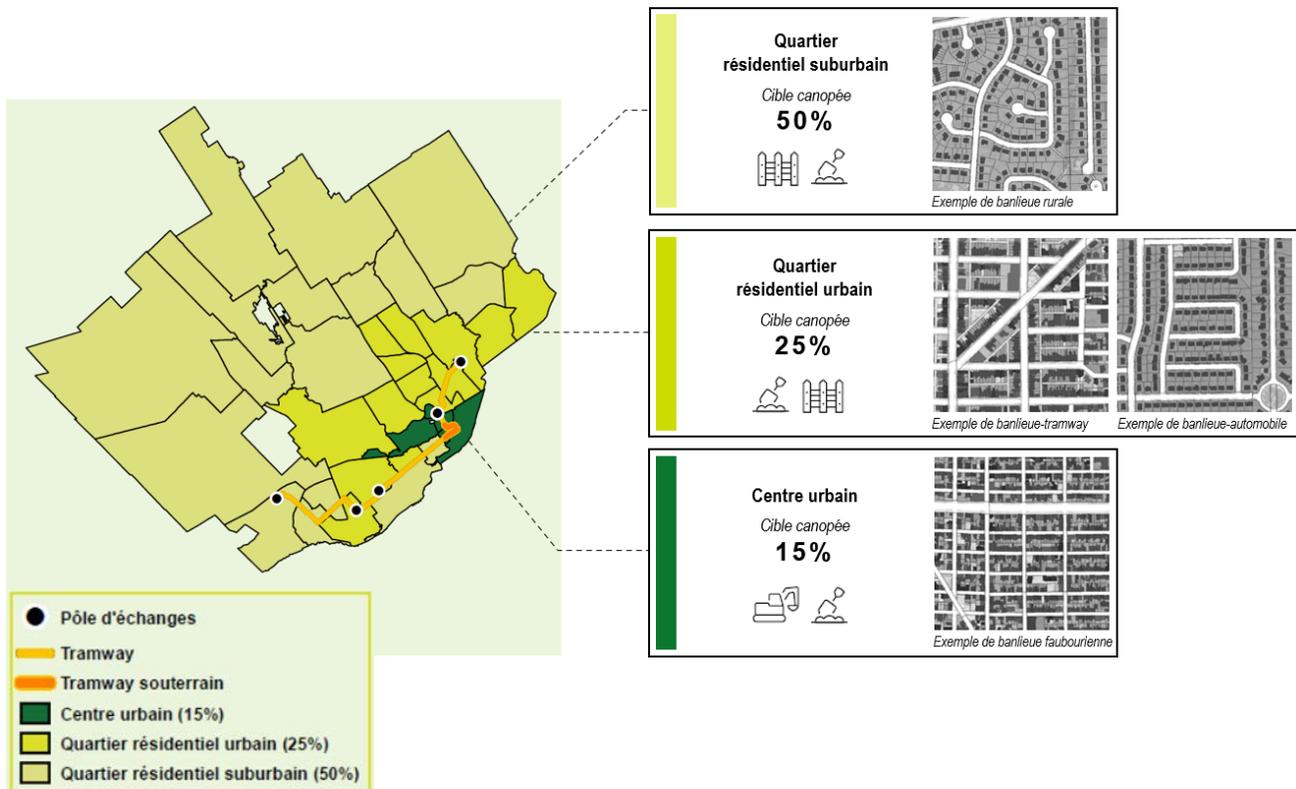
---

<sup>1</sup> La canopée se définit comme la projection au sol de la cime des arbres, qui est visible du ciel. La cime comprend les feuilles, les branches et le tronc.

## Principales stratégies d'intervention

Trois stratégies d'intervention sont prévues dans la Vision de l'arbre 2015-2025 pour atteindre les cibles de canopée en fonction des différents types de quartiers de la Ville de Québec :

- Protection : effort supplémentaire de préservation des arbres existants;
- Plantation : effort supplémentaire de plantation sur des propriétés municipales et privées;
- Déminéralisation : pour augmenter le potentiel de plantation.



## Grands chantiers

Cinq grands chantiers 2021-2025 pour une forêt municipale toujours plus biodiversifiée et ancrée dans les milieux de vie :



## Actions

Actions de verdissement	Nombre d'arbres à planter (2021-2029)
Plantation - alignement ou en parcs (nouveaux ou remplacements)	66 235
Plantation - nouveaux/réaménagements de parcs, pistes cyclables ou infrastructure verte	7 765
Plantation - naturalisation	2 350
Journées de distribution	36 000
Plantation - verdissement sur terrains non municipaux	12 650
Plantation - emprise du tramway	5 000
<b>Total :</b>	<b>130 000</b>

### Documentation

- [Vision de l'arbre 2015-2025](#)
- [Bilan de mi-parcours de la Vision de l'arbre pour la période 2015-2020](#)
- [Vision de l'arbre – section Web](#)

## Secteur des quartiers de la Canardière | Besoins et attentes spécifiques

Les quartiers de la Canardière possèdent un indice de canopée<sup>2</sup> de 20,45 %. Le secteur comporte, comme d'autres quartiers de la Ville de Québec, des îlots de chaleur urbains. La Ville estime aujourd'hui qu'environ 9 750 personnes résidant dans ce secteur se situent à l'intérieur d'un îlot de chaleur urbain qualifié de « chaud » à « très chaud », soit environ 47 % de la population totale dudit secteur. Des milieux naturels totalisent 20,9 ha, soit 3,9 % de la superficie totale du secteur de planification. Ils sont essentiellement composés de milieux humides, de boisés et de boisés humides.

Des actions concrètes pour contrer les îlots de chaleur dans ce secteur ont d'ailleurs été amorcées en 2021 et 2022 puisque 110 arbres ont été plantés dans le quartier de Maizerets en plus de 110 arbres pour le quartier du Vieux-Moulin.

<sup>2</sup> L'indice de canopée correspond au pourcentage de la superficie occupée par la canopée (couverture procurée par la cime des arbres) sur la superficie de l'ensemble du territoire. Plus l'indice est élevé, plus le territoire est couvert d'arbres.